

## Recensement militaire



L'âge du recensement, obligation du Service National, est désormais fixé à 16 ans. Toute personne de nationalité française, est tenue de se faire recenser à la Mairie de son domicile entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant (articles L.113-1 et R.111-1 du Code du Service National). Les personnes non recensées peuvent régulariser leur situation jusqu'à la date anniversaire de leurs 25 ans. En conséquence, les jeunes gens (garçons et filles) nés entre janvier, février et mars 2000 sont priés de se présenter en Mairie, service de l'Administration Générale, munis d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille. Les personnes qui préfèrent Internet peuvent également effectuer cette formalité obligatoire en se connectant à l'adresse suivante : [www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr). Après avoir créé un compte personnel et entièrement sécurisé, il leur sera possible de se faire recenser depuis chez elles sans aucun déplacement. La Ville d'Aniche propose en effet ce télé-service depuis février 2011. L'attestation de recensement qui sera alors remise, soit en personne soit en ligne, est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité Publique et le fichier du service national, avec les données du recensement, servira à l'inscription automatique sur les listes électorales. Il est rappelé que les Mairies ne délivrent pas de duplicata. En effet, cette attestation doit être conservée jusque l'âge de 25 ans.

## A Noter

### Assemblée générale des ACPG-CATM

Elle se déroulera le dimanche 7 février 2016 à 10h à la salle Claudine-Normand.

### Suite aux travaux réalisés par Noréade, coupure sur le réseau d'eau potable le 9 février de 9h à 13h dans les rues suivantes :

Rues d'Oléron, Marennes, Jonzac, Deregnacourt, de Rochefort, Delestraint, de Verdun, de Royan, Montguyon, Saint-Emilion et Graves, Place de la Rochelle, cité Saint-Martin, voie Sentron.

### Coupe de ligue Kata et championnat régional de Karaté

Avec le concours de l'OMS, l'Aniche Arts Martiaux Académie organise le dimanche 7 février à la salle Pierre-de-Coubertin la coupe de la ligue Kata Elites (poussins, pupilles, benjamins), le championnat régional Kata (cadets, juniors, seniors - individuels et équipes) et la coupe de ligue Kata Vétérans. Début des compétitions à partir de 9h45.

### Banquet des aînés

Il se déroulera le jeudi 7 avril 2016. Si vous souhaitez participer au banquet des aînés, il faut avoir 65 ans ou plus avant le 31 décembre 2016. Venez retirer votre bon d'inscription en mairie au service Fêtes et Cérémonies du 1<sup>er</sup> au 29 février (dernier délai) le matin uniquement. Vous munir d'une pièce d'identité et facture justifiant votre domicile.

### Accueils de loisirs et Espace Jeunes - vacances scolaires de février

A l'occasion des vacances de février, la municipalité d'Aniche met en place un accueil pour les jeunes de 11 à 17 ans du 8 au 19 février de 14h à 18h. La participation est établie en fonction du quotient familial. Au programme : piscine, activités sportives, cinémas, sorties, atelier cuisine, Inscriptions en Mairie d'Aniche au 03 27 99 91 36. Attention ! les places sont limitées.

### Recherche des agendas municipaux

On recherche pour compléter les archives municipales, des exemplaires d'agendas offerts à la population datés des années : 1993, 1996 et 1997, 2004 et 2005. S'adresser en Mairie : service Communication.

### Impensables talents

Vous êtes artistes amateurs, vous êtes chanteurs, musiciens, magiciens, contorsionnistes, imitateurs, poètes, danseurs ou encore peintres, inscrivez-vous à "Impensables talents" le samedi 9 avril - salle Louis-Pol à 20h. Cette manifestation est organisée par l'association Elégance avec le concours de la municipalité. Renseignements à Cathy 06 80 90 39 13 ou à Christelle 06 32 82 60 33.

### Inscriptions aux centres aérés 6/12 ans

Votre enfant ou vos enfants participe(nt) aux accueils 6/12 ans organisés par l'Office Municipal des Sports lors des vacances scolaires. Lors de l'inscription qui se fera en mairie de 9h00 à 12h au service Jeunesse et Sports, votre enfant devra avoir 6 ans révolus. Les tarifs : - 1 enfant : 3 euros/jour, à partir de 2 enfants : 2,5 euros/enfant/jour, 12 euros/enfant la semaine. Les vacances (10 jours) : 20 euros/enfant pour deux semaines.

**Médecin de garde**  
03.20.33.20.33  
**Pharmacie de garde**  
08.25.74.20.30  
ou [www.servigarde.fr](http://www.servigarde.fr)  
**Propreté de la ville**  
03.27.92.63.63  
les appels pourront être traités du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



	<b>Worms</b> Un film de Paolo Conti avec Merwan Rim, Fabienne Carat, Cadu Paschoal... <b>Animation - Aventure / 1h22</b> Mer 03/02 : 15h - Sam 06/02 : 14h30 Dim 07/02 : 15h - Mar 09/02 : 16h
	<b>Pension Complète</b> Un film de Florent Sirri avec Franck Dubosc, Gérard Lanvin, Pascale Arbillot... <b>Comédie / 1h25</b> Mer 03/02 : 20h30 - Sam 06/02 : 20h30 Dim 07/02 : 17h30
	<b>Comment c'est loin</b> Un film de Orelsan, Christophe Offenstein avec Orelsan, Gringe, Seydou Doucouré... <b>Comédie Musicale / 1h30</b> Jeu 04/02 : 20h30 Sam 06/02 : 17h - Mar 09/02 : 20h30

### La semaine prochaine

	<b>Les Huit Salopards</b> <b>Western / 2h48</b> Mer 10/02 : 20h30 - Ven 12/02 : 20h30 - Sam 13/02 : 20h30 Dim 14/02 : 17h30 - Mar 16/02 : 20h30
	<b>Phantom Boy</b> <b>Animation / 1h24</b> Jeu 11/02 : 16h - Ven 12/02 : 16h Sam 13/02 : 14h30 - Mar 16/02 : 16h
	<b>Joy</b> <b>Biopic - Drame / 2h04</b> Jeu 11/02 : 20h30 - Sam 13/02 : 17h Dim 14/02 : 15h

Les bandes-annonces des films sont visibles dans la rubrique « programme du cinéma » sur le site internet de la ville : [www.mairie-aniche.fr](http://www.mairie-aniche.fr)



**N°05**  
Du 01 février au  
07 février 2016  
[www.mairie-aniche.fr](http://www.mairie-aniche.fr)

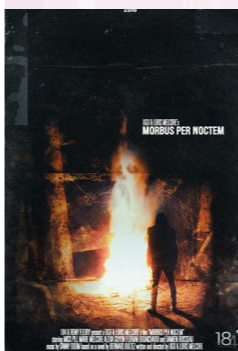
Directeur de la publication : Marc Hémez

## ANICHE, VILLE CULTURELLE



### Remise de récompenses à la médiathèque

C'est en présence de nombreux élus et surtout de nombreux anichois que s'est déroulée la présentation de la médiathèque Norbert-Ségar. Le Maire a exposé les différentes facettes de cet outil culturel qui non seulement offre un grand choix de livres, tant pour les enfants que pour les adultes, mais aussi des ateliers comme la cuisine, le pliage de serviettes, le dessin ou autres... Il a ensuite présenté la partie informatique répondant à toutes les règles de sécurité dans ce domaine. Un formateur viendra également initier les enfants mais aussi les seniors au fonctionnement de cet outil moderne qu'est l'internet. S'en est suivie la remise des récompenses pour les lauréats du concours de dessin qui avait pour thème le cirque. Ont été récompensées : Marie, Olivia, Aurore et Ophélie. Le Maire remercia ensuite les employées sympathiques que sont Laurence et Mélanie pour le sérieux de leur travail ainsi que Jean-Marc Foucaut pour son exposition sur le cirque.



### Ciné-débat animé par les frères Bultez à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati le vendredi 5 février 2016 à 20h

#### En avant-première

"**Morbus per Noctem**", court-métrage écrit et réalisé par Ugo et Loris Melcore d'après une nouvelle de Bernard Bultez. Produit par 184°C et Rémy Fleury avec la participation exceptionnelle de Damien Boisseau et Mick Pill.

#### En seconde partie

"**Le bal des vampires**" (VO), film de 1967 réalisé par Roman Polanski avec Roman Polanski, Jack Mac Gowran, Alfie Boss.

**Résumé** : Le professeur Abronsius et son fidèle assistant Alfred s'emploient depuis des années à devenir de parfaits chasseurs de vampires. Leur quête les mène au fin fond de la Transylvanie, dans une auberge miteuse nichée dans la campagne. Alfred s'éprend alors de la fille de leurs hôtes, la belle Sarah, juste avant que cette dernière ne soit enlevée. En suivant sa trace, les deux compères aboutissent au château du comte Von Krolock et de son fils qui préparent leur bal annuel des vampires.

Le débat sera animé par Bernard et Thierry Bultez à la fin de la projection. Tarif unique : 3,50 €.

### Ciné-Spectacle enfants à l'Idéal Cinéma Jacques-Tati le mercredi 10 février



**14h** : Projection du film d'animation "**Anina**" réalisé par Alfredo Soderguit (durée : 1h20)

**L'histoire** : Anina Yatay Salas est une petite fille qui n'aime pas son nom car c'est un palindrome (on peut le lire à l'envers comme à l'endroit) et fait d'elle la risée de ses camarades. Un jour, suite à une bagarre dans la cour d'école, Anina et son ennemie Gisèle sont convoquées par la directrice qui leur remet comme étrange punition, une enveloppe scellée qu'elles ne devront pas ouvrir avant sept jours. Anina avec son imagination débordante, fera tout pour deviner le contenu de l'enveloppe mystérieuse.

**16h** : Spectacle de "**Tino Valentino**", ventriloque très renommé du Nord-Pas-de-Calais. Fous rires garantis pour les petits et les grands.

Tarifs : film et spectacle à 5 euros, spectacle seul à 3 euros.

Réservations auprès de l'AFCA du mardi au vendredi de 9h à 12h au 03 27 91 15 97. Friandises en vente sur place.







## ASSOCIATIONS

### Les historiens en assemblée générale



Ce dimanche 25 janvier s'est tenue l'assemblée générale de la société d'histoire locale "Julien Lagrange" en présence du maire Marc Hémez et de nombreux élus. Le président Jean-Claude Sarot a souhaité la bienvenue à l'assistance et a demandé une minute de silence pour les adhérents disparus au cours de l'année dernière : Jean Quiquempois, Serge Margerin et Michel Thibault.

Dans son bilan moral, le secrétaire Jacques Gambier a rappelé les activités du club : "En 2015, de nombreux visiteurs sont venus à la société pour découvrir et consulter photos et documents. La S.H.A a également participé aux quartiers d'été mis en place par l'ALAPAGE et à l'exposition pour les 110 ans du cinéma. Une brochure a été réalisée par Guy Dumez et Jean Tanchon sur la publicité à Aniche en 1913. Cette brochure est disponible à la société d'histoire locale au prix de 4 euros. Un travail sur Aniche durant les années 50 et une brochure sur les bombardements de 1944 à Aniche sont en cours de réalisation". Après le renouvellement du bureau, le trésorier Joseph Bonnelles a présenté le bilan financier de la société. Un long diaporama a été projeté sur la revue professionnelle "Douai-Mines" réalisée par Guy Dargelly avec plusieurs "Unes", éditées entre 1949 et 1968.

Le président Jean-Claude Sarot a évoqué les projets 2016 comme l'ouverture plus large des horaires du local, l'histoire des brasseries ou la préparation pour le centenaire de 1918. Dans son discours, le maire Marc Hémez a annoncé que l'ancienne bibliothèque, une salle de 40m<sup>2</sup> environ, sera mise à disposition de la société d'histoire locale pour permettre d'organiser des expositions, conférences, cafés-débats. Après quelques travaux d'aménagement, cette salle devrait être inaugurée à l'occasion des fêtes de Kopierre avec une exposition sur les festivités du géant anichois.

### Marche en hommage à Jacques-Corbisez

Dimanche 17 janvier dernier a eu lieu la 11<sup>ème</sup> Marche en l'honneur de l'ancien Président et Membre Fondateur du CACSA, M. Jacques Corbisez. Une bonne vingtaine de personnes, fidèles à la mémoire de celui-ci, se sont ainsi retrouvées pour effectuer leur parcours dans la joie et la bonne humeur. Elles se sont ensuite rassemblées au siège social du CACSA pour partager le pot de l'amitié en compagnie de Sonia Corbisez, veuve de l'ancien Président, trésorière-adjointe du CACSA et responsable du club de Scrabble. Un grand merci aux participants et élus représentés par le Maire Marc Hémez et le conseiller municipal Jean-Louis CHANTREAU, pour leur présence.



## TRAVAUX

### Travaux pour le BHNS par l'entreprise Jean Lefebvre



Afin d'effectuer les travaux de reprise sur voie béton, la circulation des véhicules de toute nature sera restreinte au niveau du chantier rue Gambetta, à compter du lundi 8 février à 7h. La rue Gambetta sera barrée au niveau de la place de la gare, du carrefour Domisse-Buisson (qui sera laissé libre dans le sens Domisse-Buisson) au carrefour Wambrouck-Gambetta. Une déviation sera installée. Les véhicules venant de la rue Barbusse se dirigeant vers la rue Laudeau, seront déviés rues Patoux, Alsace, Domisse et Buisson. Les véhicules venant de la rue de Lorraine, se dirigeant vers la rue

Laudeau seront déviés rues d'Alsace, Domisse et Buisson. Pendant les travaux, des places de stationnement à durée limitée (10 minutes) seront créées sur le parvis de l'Église. L'accès se fera, soit par la voie BHNS, soit par la voie routière, et la sortie se fera obligatoirement par la voie BHNS. Un panneau route barrée à 150 m sera installé à l'angle de la rue Patoux et de la place Jean-Jaurès. Le stationnement des véhicules de toute nature sera interdit au niveau du chantier durant cette période.



## VIE SCOLAIRE

### Portes ouvertes à St Joseph



Ce samedi matin, l'Institution Saint-Joseph a ouvert ses portes au public. Les futurs élèves accompagnés de leurs parents mais également les anciens de Saint-Joseph ont suivi les flèches et le sens de la visite pour découvrir les établissements situés rues Ducret et Patoux, en plein centre-ville. Selon les matières enseignées, les professeurs et les élèves volontaires avaient particulièrement bien soigné et aménagé leurs salles de classe. De nombreuses animations étaient mises en place : bourse aux livres au profit des Restos du Cœur, histoire de l'établissement qui fêtera l'an prochain ses 160 ans, à travers une exposition photos et de documents, tandis qu'au CDI était mis en vente le journal du

collège (Le Petit Joseph) par les jeunes élèves. Le directeur de l'établissement, Jean-Christophe Balique, donnait quelques informations sur le fonctionnement de l'établissement et les modalités d'inscription. Il a également présenté le projet du futur établissement dont l'ouverture est prévue pour la rentrée 2017.

Institution Saint-Joseph, 1 rue Ducret. Tél. : 03 27 92 52 24.

Mail : [stjo-aniche@wanadoo.fr](mailto:stjo-aniche@wanadoo.fr).

Ecole maternelle et primaire Saint-Joseph, 65 rue Patoux.

Tél. : 03 27 92 50 94. Mail : [ecolestjo.aniche@wanadoo.fr](mailto:ecolestjo.aniche@wanadoo.fr).



## Rue du Général Delestraint



Cette rue démarre à la Pyramide et se prolonge jusqu'à l'entrée d'Abscon (aux Quatre Chemins). Plusieurs rues viennent s'embrancher sur cette ancienne Route Nationale : les rues Carnot, Dubray, Fendali, de Verdun et de la Briquette vers Somain. Elle connaît depuis toujours un passage intensif. La verrerie Sainte-Catherine a été en activité de 1846 à 1890 puis c'est le creusement de la fosse Fénélon en 1847. L'année 1852 voit la création de la verrerie Delhay (Saint-Martin), devenue ensuite Sovirel, puis Sicovert. En 1854, le creusement de la fosse Archevêque va encore accroître le trafic sur cette rue. Avec toutes ces industries, il fallut penser à loger

les ouvriers et construire des coronas. En 1850, la compagnie des mines d'Aniche édifia donc la cour "Monique", composée de 16 logements, elle deviendra la cité "Cléry" avec la construction de 34 nouveaux logements. En 1859, d'autres coronas apparaissent comme le coron de la République avec 21 maisons de mineurs et le coron Saint-Martin composé, quant à lui, de 38 logements pour les verriers. La rue sera appelée "rue Saint-Martin" vers 1860 du fait de l'impact important de la verrerie. Une délibération donnera le nom de "rue Delhay" en 1888, nom du fondateur de la verrerie, décédé en 1866. L'arrivée du chemin de fer de la compagnie du Nord amène la création d'un passage à niveau à Malakoff. L'arrêt de la fosse Fénélon en 1884 et de la verrerie Sainte-Catherine en 1890 va marquer ce quartier. En 1911, la compagnie des mines décida d'édifier la cité Archevêque qui, avec l'arrivée massive de polonais en 1921, devra être agrandie jusqu'en 1924. Une quinzaine d'estaminets s'établissent sur cette longue route. On recensera une brasserie "Daize", une fonderie Devaux, deux fermes Poulain et Pinaton, une briqueterie Dislaire, un photographe Régniez... Le peuplé quartier de l'Archevêque verra donc l'ouverture de nombreux commerces les plus divers : boucheries Guillard, Danjou, une coopérative, un horticulteur de Jonge. En 1934 fut construit le silo à grains qui connut une forte activité avec de nombreux agriculteurs d'Aniche mais également des alentours. En 1965, on trouvera également les établissements de confection Duhem ainsi que la maison Walocha (récupération de matériaux). Cette rue recevra son nom actuel en avril 1952. Charles Delestraint, né à Biache-Saint-Waast en 1879, chef de l'armée secrète, fut arrêté et déporté à Dachau où il décédera en 1945.